



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL N° 18
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHÉLEMY**

Séance du lundi 27 octobre 2025 à 20h00

Présidence : Madame Nathalie Fragnière

Préavis municipal n° 09/2025 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2026

Le Conseil communal de St-Barthélemy

- Vu le préavis municipal n° 09/2025
- Oui le rapport de la commission de gestion et des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

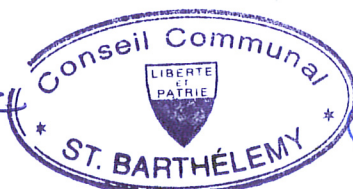
- D'approuver l'arrêté d'imposition pour l'année 2026 tel que présenté par la Municipalité.

Ainsi délibéré en séance du 27 octobre 2025.

Au nom du Conseil communal

La Présidente


Nathalie Fragnière



La Secrétaire


Carole Bugnon